Janvier 2020

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Germond Rouvre
Viva'cité de l'esprit village !

Éditorial

Renverser la table pour créer un nouveau monde politique !

Beau slogan. Alléchant, mais le plat a un goût amer.

Une France qui devait changer de méthode.

En fait, les pratiques anciennes sous couvert de modernité sont toujours là.

Les vieilles recettes, stigmatisation, opposition des différentes catégories, sont toujours de mise : les jeunes et les anciens, les salariés du privé et les salariés du public, les religions entre elles, les actifs et les « profiteurs »...

La gestion technocratique et financière est de plus en plus présente au détriment de l'Humain.

Cadeaux fiscaux aux plus riches et ponctions sur la grande masse des Français, « les classes moyennes ».

Ces ponctions nous les retrouvons dans les attaques menées successivement, et dans le désordre, contre les conquis sociaux issus du moment historique qu'est le programme du CNR (Conseil National de la Résistance). Qui se souvient de ces hommes qui en 1943, toutes tendances politiques confondues et alors que la 2ème Guerre Mondiale n'est pas encore terminée, préparent l'avenir et le rétablissement de la France. Malgré un pays exsangue, spolié par l'occupant nazi avec la complicité d'un gouvernement collaborateur, soumis et criminel, le programme social du CNR met en place la Sécurité Sociale (qui unifie les régimes de couverture Maladie, Accident du Travail, Allocations Familiales, Retraite, …), crée des droits politiques nouveaux (Droit de vote des femmes en 1944) et a permis à la France de redresser la tête.

Qui se souvient de la maxime d'Ambroise Croizat, symbole de solidarité intergénérationnelle ? « Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Depuis des décennies ces droits sont régulièrement attaqués. Ce qui était un droit est devenu une charge.

Le discours à base de raisonnement financier a pris le pas sur la nécessaire solidarité. L'individualisme prend insidieusement le pas sur l'action collective.

L'objectif est que tout devienne marchandise : la santé, l'enseignement, la sécurité, l'alimentation, la préservation de l'eau tant en volume qu'en qualité, la nature, l'environnement plus globalement….

Pour autant, ensemble, nous sommes plus intelligents, plus efficaces, plus constructifs pour affronter les enjeux majeurs qui se présentent à nous.

Au premier rang de ceux-là, incontestablement, l'avenir de notre planète, passe par la préservation de l'environnement. C'est la règle de base pour poursuivre l'aventure humaine et assurer un monde vivable à nos descendants.

Le vrai danger est là. Ce sont les chiffons rouges (religions, racismes, chômeurs profiteurs et fainéants, les fraudeurs à Pôle Emploi, à la Sécurité Sociale, et autres inepties...) agités régulièrement pour effrayer le peuple qui l'écarte des vrais sujets.

A quand ce grand débat pour l'avenir de nos enfants, de notre planète ?

Nous, citoyens, devons l'exiger, l'imposer afin d'affronter les bouleversements qui s'imposeront à nous.

Ne pas agir aujourd'hui serait irresponsable.

Nos dirigeants sont irresponsables. Nous ne sommes pas obligés de les laisser faire.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Maire

État Civil

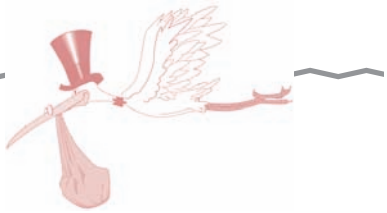

Sommaire

p. 2 ..... État civil
p. 3 ..... Vie Municipale
p. 8 ..... Vie Citoyenne
p. 9 ..... Vie intercommunale
p. 11 ..... L'École
p. 14 ..... Vie des villages
p. 17 ..... Vie associative
p. 25 ..... Portrait
p. 25 ..... Page pratique
p. 28 ..... Dates à retenir

Rédaction :
Commission Annimation, Communication.
Mise en page & Impression :
SIGMA Niort
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement
IMPRIM'VERT®

NAISSANCES EN 2019

Léo CHAIGNEAU ..... *6 mars*
Robin BIROT BETIN ..... *10 mars*
Alban HERVOIN ..... *12 mai*
Chloé SIONNEAU ..... *29 mai*
Soan MAURICE ..... *31 mai*
Lola AUBREE ..... *27 juin*
Martim MARQUES PINTO ..... *27 juin*
Mathis HENNEBOIS ..... *8 juillet*
Shanel GEORGES BOSOE ..... *9 juillet*
Céleste PELLETIER ..... *28 juillet*
Ayden GRAEBERT BAILLON ..... *31 juillet*
Colette LEGRIX ..... *15 août*
Arthur BRÉMAUD ..... *11 septembre*
Alaric CHARLET ..... *19 septembre*
Margaux DUMÉLÉ ..... *29 septembre*
Nour CARNOT ..... *3 octobre*
Justin GAUTIER ..... *30 octobre*
Kenzo FILLET ..... *13 novembre*

MARIAGES EN 2019

M^r Geoffrey CHARLET et M^me Aliénor VERDON, *le 1^er juin*
M^r Alexandre PENNINGER et M^me Clara PERIZZATTO, *le 22 juin*
M^r Francis SOYER et M^me Delphine FASSY, *le 22 juin*

DÉCÈS EN 2019

Paulette BLANCHET, *le 12 février*
Serge BERTRAND, *le 14 avril*
Marie-Bernadette AUGER (épouse MADIER), *le 19 avril*
Jacqueline LAJOIE (épouse BRADSHAW), *le 26 octobre*

Dépenses investissement 2018

Transfert entre sections	9 946,39 €
Opération d'ordre	49,00 €
Remboursement capital	201 650,84 €
Bâtiments publics	2 756,40 €
Réseau de voirie	24 488,40 €
Autres réseaux	2 301,24 €
Matériel bureau	4 413,24 €
Mobilier	6 175,68 €
Autres immobilisations	3 870,24 €
Bâtiments scolaires	8 314,93 €
Salle culturelle	577 374,68 €
La Fougère	336 777,81 €
Total	1 178 118,85 €

Recettes investissement 2018

Opération d'ordre de transfert	49,00 €
Fond Compensation T.V.A.	32 475,31 €
Taxe d'aménagement	9 695,60 €
Excédent de fonctionnement	80 399,25 €
Subvention d'investissement	235 401,39 €
Emprunt et dettes	923 000,00 €
Total	1 281 020,55 €

Fonctionnement dépenses

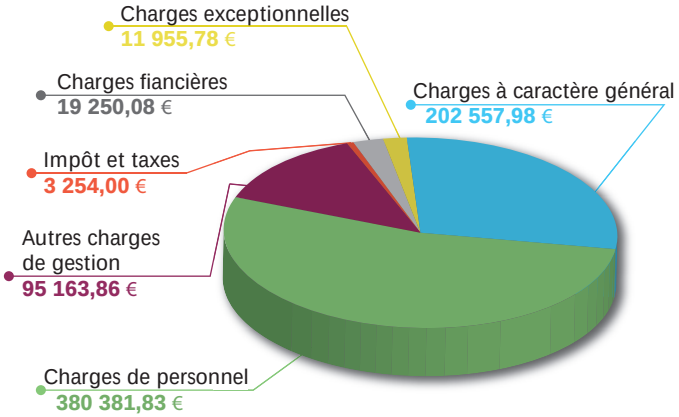

Total	712 563,53 €

Fonctionnement recettes

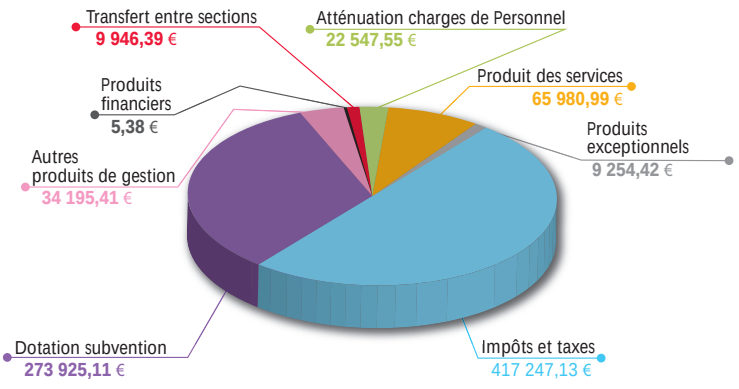

Total	833 102,38 €

Vie Municipale

Budget

	Résultat de clôture de l'exercice 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de l'exercie 2018
Budget principal				
Investissement	- 32 706,25 €	0 €	102 901,70 €	70 195,45 €
Fonctionnement	142 740,73 €	80 399,25 €	120 538,85 €	182 880,33 €
Total 1	110 034,48 €	80 399 €	223 440,55 €	253 075,78 €
Reste à réaliser dépenses				- 94 929,19 €
Reste à réaliser recettes				229 478,62 €
Résultats avec reste à réaliser				387 625,21 €

Voirie

Nos chaussées, tant départementales que communales se dégradent.

Pour la part communale, la municipalité a engagé un plan de réfection et de création de voirie. Création parce que nous avons l'obligation de revêtir les voies qui permettent l'accès aux habitations nouvellement construites et ce dans le cadre des autorisations d'urbanisme. Il en est ainsi du chemin de la Borderie. La circulation sera à sens unique. Par le passé le chemin des Vallées avait fait l'objet de ces dispositions.

Réfection, parce que nos usages au quotidien détériorent les revêtements. Les véhicules et engins sont en partie la cause, mais les mouvements du sous-sol sont aussi impliqués dans le phénomène.

Au nom de la sécurité des usagers, nous avons l'obligation de corriger, réparer ces déformations et dégradations. La route du Luc a été reformée et revêtue. Prochainement, le chemin de Raclebourse sera recomposé, à la fois dans ses fondations et pour le revêtement.

Un plan a plus long terme doit être élaboré.

Quant à la route départementale RD748, le plateau surélevé situé près de l'école a notablement permis la réduction de la vitesse et donc la sécurisation du carrefour. Une réflexion est en cours pour la création d'autres structures de sécurisation sur cette voie. Une étude de plateau surélevé est projetée à l'entrée de Rouvre, au niveau de la chapelle St-Aubin, du cimetière et de la rue du Logis. Bien entendu, l'étude intègre la demande de réfection de la voie de l'entrée de Rouvre auprès du Conseil Départemental.

Quant à l'entrée de Germond, route de la Ballade, route de l'Egray, la sécurisation est aussi l'objet de toutes les attentions. Cinq cents véhicules traversent quotidiennement le bourg. Outre les aménagements de sécurité envisageables, la réflexion intègre aussi le plan de circulation.

Rappelons à cet égard que tous les travaux, aussi efficaces soient-ils, ne résoudront pas les problèmes de comportements des uns et des autres lorsque nous sommes au volant de nos véhicules.

Nous tenons à remercier ID79, service d'ingéniérie du département qui nous accompagne dans la démarche.

Dossier à suivre !

Vie Municipale

La Fougère s'est refait une beauté

Motivés par l'installation en 2012 de nouveaux arrivants jeunes de l'autre côté de la haie le long de l'allée des Senteurs, les habitants de la Fougère attendaient que se renouvelle enfin leur quartier, né en 1972 au moment du rapprochement de Germond et de Rouvre. Pour la fête des écoles de 1978, deux ou trois maisons seulement sortaient de terre...

L'équipe municipale a donc fait des opérations de rajeunissement de ce lotissement, vieilli et de conception démodée, l'un des gros dossiers de sa mandature avec la rénovation de la salle des fêtes à Germond.

L'objectif principal ici : améliorer la vie de la population en végétalisant l'environnement et en sécurisant la circulation. Le projet a été élaboré après une démarche participative. Cette concertation préalable a permis de retenir un meilleur partage de la voirie entre piétons et voitures tout en maintenant les possibilités de stationnement, un verdissement des abords après l'enfouissement de tous les réseaux. Le quartier n'a plus grand chose à envier au dernier-né d'à côté et les deux ensembles créent autour de l'école un lieu résidentiel agréable, qui devrait se compléter d'un parc de loisirs à construire sur l'ancien stade délaissé aujourd'hui... Un projet à relancer...

Le total des dépenses s'est élevé à 398 440 €, dont 366 354 € de travaux (le reste pour les études et la main d'œuvre). Des aides ont été obtenues du département pour 46 576 €, de Séolis pour 9 970 € et de Madame Geneviève Gaillard, alors députée, qui a donné un peu de sa réserve parlementaire, soit 20 000 €. Le reste a fait l'objet d'un emprunt pour compléter l'autofinancement de la commune.

L'inauguration du 15 juin, sous un beau soleil, a été l'occasion de rappeler cette histoire, avec des images anciennes... plus quelques notes de musique. Après les discours officiels, les interventions de quelques habitantes satisfaites et le verre de l'amitié, la matinée s'est poursuivie par un pique-nique des riverains sur ce nouveau lieu de vie réhabilité. Il ne leur reste plus désormais qu'à se le réapproprier.

Alors, longue vie à La Fougère !

Vie Municipale

Réunion publique du 5 novembre 2019

Pour la dernière séance proposée par l'équipe municipale élue en 2014, une soixantaine de personnes avait répondu présent...
L'occasion de faire le point sur les aménagements et travaux en cours :
• travaux d'extension de la salle La Communale pour la création de toilettes accessibles de l'intérieur (enfin !...) et d'un local de rangement. Ils viennent compléter le changement tout juste réalisé de toutes les ouvertures, qui vont être pourvues de stores occultants. Un cheminement piétonnier sécurisé, pour les personnes à mobilité réduite en particulier, pourrait parachever l'ensemble. Cette salle est beaucoup utilisée pour les fêtes familiales et ces améliorations étaient attendues !
• la municipalité a fait appel au cabinet d'études techniques du département ID79 pour l'aider à avancer sur le dossier de sécurisation des voies départementales qui traversent nos villages.

- On roule trop vite sur la RD748 à Rouvre, à l'entrée du village devant la chapelle, puis tout le long des quartiers résidentiels. Le diagnostic réalisé le confirme, il est accompagné de diverses propositions : un plateau à l'entrée le long du cimetière, puis « déhanchement des voies » plus haut pour renforcer le rétrécissement existant, doublé d'un cheminement piétonnier ou trottoir de chaque côté. Le coût de l'ensemble avoisinerait 60 000 € avant subventions, dont environ la moitié serait à la charge la commune (le département gère cette voie, hors les accotements).

- La RD168 à Germond, où un comptage des véhicules a été refait : la vitesse paraît mieux respectée (moins les interdictions PL), mais il y passe près de 500 véhicules par jour, alors que la voie est étroite et le carrefour central difficile. Des propositions de déviation de véhicules avec circulation à sens unique et pose de « résines » de protection de voies piétonnières ou cyclables ont été évoquées, ainsi qu'un plateau surélevé. Pour la route de la Ballade, il pourrait être envisagé un aménagement des bordures et un rétrécissement pour une continuité piétonnière. La concertation préalable des riverains avant tout engagement de travaux sera mise en place.

Ensuite on a reparlé des nouveautés intervenues à la rentrée à l'école : tarification de la cantine au quotient familial (à 8 tranches ; aujourd'hui, 25% des familles paient moins de 2,65 €, 25% sont restées à ce prix médian et 50% paient plus, de 3 à 4 €), instauration d'un goûter unique à la garderie, compris dans le prix (le même pour tous ! et on gagne du temps, on réduit les déchets) et mise en place d'un menu végétarien hebdomadaire.

Puis nouveau rappel concernant des incivilités : les dépôts « sauvages » sont toujours plus nombreux, aux points de conteneurs ou ailleurs... Monsieur le Maire appelle chacun à plus de responsabilité ! Pourquoi même ne pas signaler en mairie tout manquement constaté ?...
Il appelle également l'attention sur la taille des arbres ou haies au droit des lignes téléphoniques, qu'Orange n'entretient pas (au contraire d'EDF pour les lignes électriques). Si la mairie devait intervenir, elle facturerait son passage.

On a parlé enfin 4G et fibre internet : Orange a sollicité la municipalité pour une antenne à Germond sur l'ancien stade ; en raison de la proximité d'élevages, un emplacement plus éloigné va être envisagé. Quant à la fibre, le développement numérique du département planifie Germond-Rouvre pour fin 2021. Patience...

Plus proche, l'échéance électorale du 15 mars 2020 pour les municipalités : il est temps de penser à renouveler les listes de candidats...

Venez essayer un vélo à assistance électrique

La Communauté d'agglomération du Niortais a mis à disposition de la mairie de Germond-Rouvre un VAE (Vélo à Assistance Électrique).
L'objectif est que celui-ci soit à disposition des habitants et des agents pour découvrir ce mode de déplacement.
Le vélo est visible à l'accueil de la mairie.
Si vous souhaitez l'essayer, deux possibilités :
- soit vous passez à la mairie un samedi matin entre 10h30 et 11h30 pour avoir un aperçu, l'essayer quelques minutes (l'élu de permanence vous donnera les explications).
- soit vous souhaitez l'emprunter pour la semaine (du samedi 11h30 au samedi suivant 10h). Il vous suffit d'appeler la mairie pour le réserver en précisant la période (la mairie vous indiquera s'il est disponible). Après les explications de fonctionnement, vous signerez une convention de prêt et pourrez repartir avec le VAE pour la semaine.

Le prêt est gratuit. Il faut être majeur et assuré.

Si le vélo vous intéresse pour une période plus longue, vous pouvez ensuite faire une demande auprès de l'agence TANLIB.

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE, IL FAUDRA :

- avoir au moins 18 ans ;
- habiter la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) ;
- s'engager sur une caution de 550 €.

En complément, il est conseillé de souscrire une assurance complémentaire afin de garantir la valeur de la caution en cas de vol, dégradations, etc.

La location comprend également la fourniture d'un panier, d'un compteur, d'un gilet de sécurité et de deux antivols.

COMMENT S'INSCRIRE À CE SERVICE ?

1 - Je retire le dossier de pré-inscription soit à l'agence TANLIB (place de la Brèche à Niort), soit directement en le téléchargeant sur le lien ci-dessous
2 - Je dépose le dossier de pré-inscription, soit à l'agence TANLIB, soit par courrier à : TANLIB - Service Vélo - 8 rue Paul Sabatier 79 000 NIORT ; ou par mail à *service.client.tanlib@transdev.com*

Une fois le dossier de pré-inscription déposé et instruit par le service, un conseiller TANLIB prendra directement contact avec vous pour fixer les modalités de mise à disposition du vélo.

La location est limitée à 1 personne par foyer.

TARIF

3 mois d'essai gratuit + 40€/mois* ou 360€/an**

TARIF ETUDIANT

3 mois d'essai gratuit + 20€/mois* ou 180€/an** sur présentation d'une carte étudiante ou justificatif de scolarité en cours de validité

LE SAVIEZ-VOUS ? votre employeur prend au minimum 50% de votre abonnement !
Pour les agents publics, veuillez vous rapprocher de votre employeur.

Vie Citoyenne

Elections municipales

Les prochaines élections des conseillers municipaux se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 et le dimanche 22 mars (s'il y a besoin d'un deuxième tour).

La période de prise de candidature sera fixée localement par le préfet. Elle s'achèvera pour tous les candidats le jeudi 27 février.

Les candidats élus le seront pour une période de 6 ans, soit jusqu'en 2026.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.
Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation (à Germond-Rouvre, liste de 15 candidats).
Les listes doivent respecter la parité, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.
Le dépôt d'une déclaration de candidature est exigé pour chaque tour de scrutin.
Un candidat ne peut l'être dans plus d'une circonscription électorale, ni sur plus d'une liste.

Pour être éligible au mandat de conseiller municipal, il faut :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le 14 mars 2020 à minuit ;

- justifier d'une attache avec la commune où le candidat se présente, c'est-à-dire : soit avoir la qualité d'électeur de la commune (c'est-à-dire être inscrit sur la liste électorale de cette commune) ; soit être inscrit au rôle d'une des contributions directes de cette commune.

Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France peuvent être candidats.

À savoir : les électeurs sont également appelés à élire les conseillers communautaires (par fléchage, pour Germond-Rouvre, le premier nom des listes de candidats, le second en suppléant)

À savoir : les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Offrez une deuxième vie à vos déchets de jardin

Brûler un tas de feuilles mortes parait bien inoffensif et c'est pourquoi un million de déchets verts partent ainsi en fumée tous les ans. Mais cette pratique, en plus d'être très polluante à cause des substances toxiques dégagées lors de la combustion, est un pur gaspillage de matière !
Recycler ces déchets de jardin, c'est éviter de s'intoxiquer tout en leur offrant une nouvelle vie riche d'impacts positifs. France Nature Environnement résume en une infographie les bonnes pratiques liées aux déchets verts.

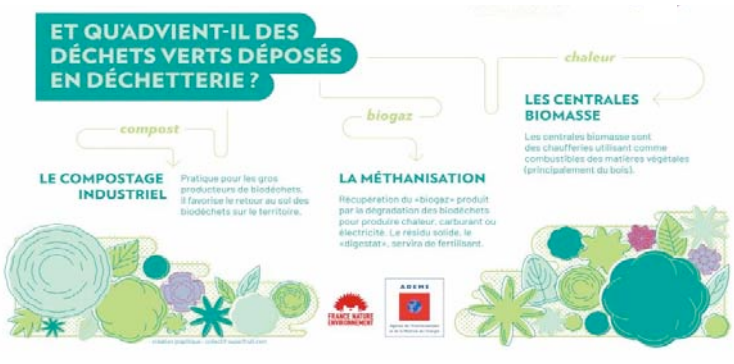

Histoire d'eau...

Au SECO, le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest, les choses vont changer aussi en 2020. Pas seulement parce qu'il y aura des élections en mars et donc de nouveaux élus. Mais surtout parce que les communes n'y enverront plus directement leurs représentants.

La loi prévoyant que la compétence de l'eau (comme l'assainissement) soit désormais confiée aux communautés de communes, ces dernières entrent dans la gouvernance des syndicats d'eau à leur place si elles n'exercent pas directement cette compétence et continuent de la déléguer à un syndicat. Tel est le cas pour la CAN, qui va entrer au SECO en lieu et place des communes du nord de son territoire, dont Germond-Rouvre. Il est souhaitable par conséquent que les représentants qu'elle y enverra résident dans les communes concernées, afin que ceux-ci puissent faire valoir leurs spécificités éventuelles ou des besoins particuliers des habitants. Et peut-être même qu'elle constitue en son sein une commission réunissant ces divers élus qu'elle déléguera dans différents syndicats, pour régler de manière concertée les questions relatives à l'eau, ne serait-ce que le prix de l'eau par exemple... Surtout au moment où le SECO engage enfin un ambitieux projet de construction d'un château unique de grande capacité à Surin, ainsi que la modernisation de l'usine de dénitrification de l'eau de Beaulieu d'Echiré et la sécurisation de la distribution de l'eau à la population...

Cette loi éloigne en fait encore un peu plus les usagers des services d'eau (et du prix unique de l'eau a fortiori), alors que les problèmes à régler en ce domaine ne cessent de croître et que le partage de l'eau est de plus en plus difficile.

Car la protection de l'eau, en quantité et en qualité, nécessite en effet toujours plus d'attentions et d'efforts, financiers en particulier... Pour preuve, ces débats, parfois houleux, sur l'implantation de réserves d'eau le long de la Sèvre au profit de quelques agriculteurs, dont la presse locale se fait régulièrement l'écho, et qui ont entraîné la création d'une ZAD, Zone A Défendre, près de Mauzé-sur-le-Mignon... : l'eau vient à manquer chaque été depuis 2 ou 3 ans du fait de la sécheresse et d'étiage croissant, surtout quand la recharge des nappes phréatiques ne se fait plus l'hiver parce que le climat change de plus en plus vite, ce n'est peut-être plus de la science fiction...

Là encore, il faudrait que les projets en cours soient réexaminés à l'aune des dernières études d'impacts du changement climatiques connues, pas seulement en fonction de ces quelques ajustements obtenus par les services de la préfecture autour d'une table de discussion incomplète. Le temps presse et l'eau de pluie tombée cet automne suffira-t-elle à effacer les manques de ce consensus nettement insuffisant ?

Syndicat des Eaux du Centre-Ouest

Au cours de l'année 2019, le SECO a connu des changements et initié d'importants projets qui se dérouleront dans les années à venir :
Le Syndicat gère désormais en régie directe le captage d'eau de la Cadorie sur la commune d'Allonne ainsi que l'usine de potabilisation du Tallud, par suite du transfert de la compétence « production d'eau potable » du Syndicat Mixte des Eaux de Gâtine.
Le Syndicat a lancé plusieurs projets phare qui pérenniseront son action pour les décennies à venir :

- modernisation de l'usine de potabilisation de Beaulieu d'Echiré mise en service il y a 25 ans ;
- restructuration du réseau d'eau potable et construction d'un château d'eau et d'un réservoir au sol d'une contenance totale de 5000 m³ à Surin ;
- création d'une interconnexion de secours avec le syndicat voisin du SERTAD.

Pour garantir aux abonnés une eau de qualité et en quantité suffisante, le Syndicat poursuit sa démarche d'amélioration continue et :

- mène des recherches pour mieux comprendre le fonctionnement de l'alimentation des forages de Saint-Maxire ;
- anime le programme Re-Sources associant l'ensemble des partenaires du territoire pour reconquérir la qualité de l'eau ;
- renforce son activité de recherche de fuite et améliore la connaissance du réseau d'eau potable afin d'atteindre un excellent rendement, supérieur à 90 % !

Réunions de travail du Réseau Développement Durable des communes de la CAN

Le Réseau Développement durable des communes s'est réuni à plusieurs reprises en 2019, pour traiter :

- De la rénovation énergétique de l'habitat, avec l'intervention de l'ADIL79. Les enjeux autour de cette problématique sont très conséquents, au motif que le résidentiel représente, à l'échelle du territoire, une consommation énergétique de 1007 GWh/an, soit le deuxième poste après le transport. Dans ce secteur, l'essentiel des dépenses énergétiques (près de 70%) correspond à des besoins de chauffage. L'énergie la meilleure étant celle que l'on ne consomme pas, on comprend mieux la nécessité de bien isoler son logement.

- De l'animation autour de la rénovation énergétique, via l'opération expérimentale « Apéro Réno ». Ce dispositif fait le pari de se rapprocher des citoyens durant un moment convivial, de manière à sensibiliser et conseiller toujours plus d'entre nous. Aussi, certaines communes ont profité de la tenue du marché pour que l'ADIL79 puisse monter son stand. Différentes communes se sont inscrites dont Germond-Rouvre. Cette première expérimentation est un succès, puisque, au global, près de 180 personnes ont été sensibilisées et 11 personnes ont déjà recontacté l'ADIL après ces animations dans les communes.

- De la géothermie sur Niort Agglo avec l'intervention du CRER (Centre régional des Energies renouvelables). Il apparaît que le potentiel géothermique est mal connu en France. Aussi, le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) vient de produire une carte permettant de mieux appréhender les potentiels géothermiques : les potentiels géothermiques sont forts sur sondes dans le niortais, voire très forts sur nappes dans le marais.

- Du SCoT (Schéma de Cohérence territoriale) de Niort Agglo. Il permet d'harmoniser les règles d'urbanisme pour un développement équilibré de l'ensemble du territoire. Ce nouveau SCoT intègre, notamment, de nombreuses orientations en faveur de la protection de l'environnement comme la préservation des paysages, la gestion des énergies ou le développement de nouvelles formes de mobilité. Son approbation sera proposée début 2020 après une phase d'enquête publique débutée le 4 novembre 2019. Ce SCoT permet d'intégrer les nouvelles communes arrivées depuis 2014 et de mettre en place le premier PLUi-D, plan local d'urbanisme intercommunal avec un volet déplacements. Les orientations sont également déclinées dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui a été construit en même temps que le SCoT.

- Du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Niort Agglo qui a été très régulièrement évoqué durant les différentes réunions du Réseau DD des communes pour prendre connaissance de son état d'avancement, à son échelle géographique correspondant au territoire de Niort Agglo : ambition bas carbone avec un objectif chiffré de -30% de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2015) et neutralité carbone en 2050, derniers ateliers de concertation des acteurs socio-économiques du territoire de Niort Agglo en mai 2019, contenu des actions mentionnées au sein du Programme d'actions (séquestration du carbone grâce aux plantations, sobriété énergétique via la rénovation énergétique, mobilités à faible émission de carbone, amélioration de la qualité de l'air, production d'énergies renouvelables, …).

École «Le Champ du Moulin»

La rentrée 2019-2020

Cette année, 121 élèves sont inscrits à l'école, répartis dans les cinq classes.
L'équipe accueille deux nouveaux enseignants qui se partagent la classe des CE2/CM1 :
Messieurs Jordane BROSSARD et Martin GUILBERTEAU.

PS/MS Mme PIFFETEAU	GS/CP Mme BIREBENT	CP/CE1 Mr GUILLEMAIN	CE1/CE2 Mr BROSSARD Mr GUILBERTEAU	CM1/CM2 Mme MATHE-SAGOT
11 PS + 11 MS	16 GS + 10 CP	10 CP + 16 CE1	15 CE1 + 9 CE2	12 CM1 + 11 CM2
22	26	26	24	23

Les projets en cours et à venir

• Ce début d'année a été marqué par le séjour en classe découverte à St-Hilaire-de-Riez en Vendée du 24 au 27 septembre. Quatre classes : GS-CP, CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2, soit 97 élèves au total, ont partagé cette belle et grande aventure. Sur place, les élèves ont participé à de nombreuses activités sur l'écosystème marin, le vent, le land-art, la pêche à pied… Petits et grands sont revenus des « étoiles de mer » plein les yeux !

• Le mardi 24 septembre, la classe des PS-MS est allée à l'exposition « Le refuge » de Georges BODOCAN à la commanderie des Antonins de St-Marc-la-Lande. S'en est suivi un atelier d'art plastique avec Cathy DUVALS.

• Trois classes vont bénéficier de créneaux au gymnase de Saint-Maxire. Il est mis à disposition de l'école tous les vendredis matins. Les séances s'étaleront sur les mois d'*Octobre-Novembre* pour les classes des CE2-CM1 et CM1-CM2 et de *Mars-Avril* pour la classe de PS-MS. Le transport est pris en charge par la municipalité.

• Les élèves de GS-CP-CE1 vont bénéficier de huit créneaux natation au centre aquatique de Chauray : du jeudi 28 novembre au jeudi 30 janvier. Ce projet est réalisable grâce aux accompagnateurs formés et disponibles pour aider à encadrer les élèves. Le transport est pris en charge par la municipalité et les entrées par la CAN.

TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE LE CHAMP DU MOULIN VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Une APE riche en Projets

Après une année 2018/2019 chargée en activités et événements, l'équipe de l'APE a démarré une nouvelle année avec l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 10 Septembre 2019. Nous remercions par ailleurs Karine LEBRET, membre sortante du bureau mais toujours membre active, pour son implication et sa vitalité.

L'année précédente, l'APE a versé 3000 € à la coopérative scolaire, permettant à l'équipe enseignante de concrétiser son projet de Classe de Mer.

Les enfants de quatre classes, de GS au CM2, sont partis en septembre dernier à Saint-Hilaire-de-Riez pendant 4 jours.
Au vu de la réussite des actions de l'APE, un versement supplémentaire sur ce début d'année est envisagé pour le financement de nouveaux projets.

Le nouveau bureau pour cette année est :

Présidente : Bénédicte LEGRIX
Vice-Présidente : Julie NEAU
Trésorière : Mathilde LECOMTE
Secrétaire : Lydie GAUDUCHON
Trésorière adjointe : Déborah VIALETTES
Chargée de communication : Amélie GIRARD

Le bureau est accompagné par plusieurs membres actifs ou ponctuels, dont le soutien est très précieux !

Nous renouvelons nos remerciements à tous les parents qui participent à la vie de l'association, ainsi qu'à la municipalité, le comité des fêtes, l'équipe enseignante et le personnel de l'école pour leurs précieuses aides.

N'hésitez pas à nous de suivre sur notre blog ou sur notre page Facebook

Parents/Grands-parents rejoignez-nous, pour le plaisir de tous les enfants!

École

Les clowns sont revenus

Les enfants de l'école ont terminé l'année scolaire 2018-2019 en clowneries artistiques :

- pendant le Très Grand Conseil Mondial des Clowns, du PS au CE1, ils ont détourné meubles et objets, dessins, pour saluer à leur façon le retour des clowns à l'école ;
- du CE1 au CM2, ils ont fait théâtre avec eux devant toute l'école pour participer activement aux 3 jours de ce TGCMC ;
- c'était l'apothéose lors de la fête de l'école du 28 juin où ils ont exposé leurs œuvres et rejoué, avant le spectacle final amené par la drôle de caravane des Matapeste... Bravo à tous !

Restaurant scolaire

« *À titre expérimental, au plus tard un an après la promulgation de la loi n°2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, pour une durée de deux ans, les gestionnaires, publics ou privés, des services de restauration collective scolaire sont tenus de proposer, au moins une fois par semaine, un menu végétarien. Ce menu peut être composé de protéines animales ou végétales.* »

Voilà ce que dit la loi dite loi EGALIM.
Même sans cette loi, il paraît nécessaire de diminuer globalement notre consommation de viande. La viande, l'aquaculture, les œufs et les produits laitiers sont responsables de 56 à 58 % des émissions de gaz à effet de serre de l'ensemble de la chaîne alimentaire et ils utilisent autour de 83 % des terres arables dans le monde. Pourtant, seules 37 % de nos protéines et 18 % de nos calories proviennent de ces produits. Une alimentation équilibrée permet de réduire de 20 % les maladies cardiovasculaires, de 35 % les cancers et de 40 % les cas de diabète. Comme le préconisent l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) ainsi que le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), l'adoption d'une alimentation plus végétale est une réponse adaptée à ces problèmes de santé.

Intégrer plus de menus végétariens dans les cantines constitue donc une action de prévention majeure pour la santé de nos enfants et des générations à venir. C'est également donner la possibilité aux enfants de prendre de bonnes habitudes alimentaires dès leur plus jeune âge. Aujourd'hui, 67 % de la population française est prête à réduire sa consommation de protéines animales au profit de plus de qualité. L'élevage pour une viande de qualité, comme dans nos régions, sera donc privilégié.
La population française consomme encore aujourd'hui trop de viande et trop de protéines animales par rapport aux recommandations officielles. La consommation moyenne de protéines constatée est de 1,4 g de protéines par kilo de masse corporelle et par jour au lieu des 0,8 recommandés par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES). Il est urgent d'avoir à l'esprit qu'un menu végétarien peut être tout aussi équilibré, nutritif et sain qu'un menu traditionnel.

Le restaurant scolaire de la commune a progressivement changé ses achats. Entre 2014 et 2019, l'approvisionnement en produits locaux (circuits courts) est passé de 15% des achats à 60%. Les produits issus de l'agriculture biologique de 2% à 15%. Avec la mise en place du menu végétarien hebdomadaire, c'est encore une évolution favorable pour le bien-être des enfants.
Merci à nos agents en charge de la restauration pour leur motivation et leur accompagnement des enfants dans l'adaptation à ces changements !

Depuis la rentrée scolaire de septembre, des goûters simples sont proposés aux enfants qui fréquentent la garderie, préparés par le restaurant scolaire. Cela évite un certain nombre de déchets issus des goûters individuels fournis par les familles et libère aussi un peu de temps pour l'animation.
Et dorénavant, tous les enfants ont le même goûter, la même qualité, la même quantité. Et sans changement du prix de la garderie.
Également depuis la rentrée, le tarif du restaurant scolaire est désormais établi en fonction du quotient familial. Il varie de 1 à 4 € et les revenus des familles sont répartis en 8 tranches. Comme dans le système du Conseil Départemental pour le tarif de cantine des collégiens, il y a 8 prix différents, mais ceux du restaurant scolaire de la commune de Germond-Rouvre sont moins élevés que ceux du département.
Même si ce système rééquilibre, en partie, la part du coût de la restauration scolaire dans le budget familial, en moyenne, le repas à 1 € représente encore environ 0,13% du revenu mensuel d'un ménage dans la tranche basse, alors que celui à 4 € pèse 0,07% pour les ménages relevant des tranches hautes.

Le 14 juillet

La fête nationale a été l'occasion cette année encore d'inviter un groupe d'enfants du RIFE, festival international de folklore de Saint-Maixent, et c'est d'Argentine qu'ils sont venus.

L'après-midi récréatif avait commencé avec le traditionnel concours de boules où les doublettes ont rivalisé dans la bonne humeur pour arracher des points à l'adversaire et recueillir un lot sur la table des récompenses... Et pendant ce temps-là, la buvette faisait son office et désaltérait joueurs et spectateurs.

La prestation des jeunes danseurs et musiciens a été appréciée... Comme à l'accoutumée, ils ont su faire découvrir à l'auditoire présent leurs musiques entraînantes et leurs danses joyeuses, parfois acrobatiques, avec bruits de bottes ou jeux de foulards et, plus dangereux, lancers de bolas, ces lassos avec poids avec lesquels les gauchos attrapaient les bœufs ou chassaient le gibier... Qu'ils maniaient avec sérieux et précision, fort heureusement...

Le comité des fêtes les a remercié de leur intervention avec rafraîchissement, goûter et un petit souvenir de la commune.

En soirée, après l'apéritif offert par la commune aux habitants, on était encore près de 200 personnes à table pour goûter au repas concocté par Willy Armand et autant à rallier ensuite le coteau des Moussandières pour profiter du feu d'artifice, qui a encore fait mouche cette année !

Merci au comité des fêtes pour l'organisation de cette journée et aux bénévoles des associations qui répondent toujours présents !

Journée de l'eau

Le 23 mars dernier, la municipalité a organisé une animation dans le cadre de la journée mondiale de l'eau et en lien avec le travail effectué en 2018 dans le cadre de « Ma commune se ressource » avec le SECO.

En début d'après-midi, direction le Pont aux Oies, pour une initiation à la pêche avec un membre de l'association Truite Gâtinaise, puis dégustation à l'aveugle de différentes eaux, tout en discutant de notre environnement et des impacts sur l'eau.

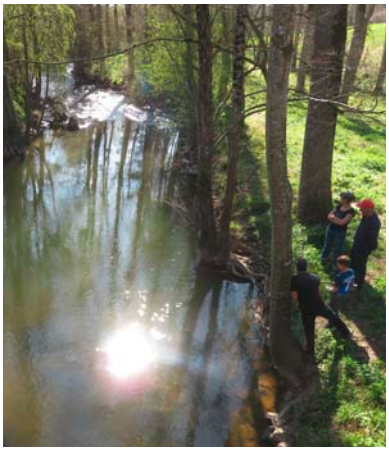

Après un goûter offert par la municipalité, un spectacle musical et poétique, avec des instruments issus d'objets trouvés, recyclés et revalorisés de la Compagnie Bric Broc "Les Recycleurs de son" a clôturé la journée. Ce spectacle à destination de toutes les générations a fait passer des messages sur l'environnement et nos modes de consommation, avec humour et délicatesse.

Un seul regret : le manque de participants.

Vie des Villages

Les Bottes de Sept Lieux

Les 7 communes du nord de l'agglomération niortaise (Échiré, Germond-Rouvre, Saint-Gelais, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine) ont une nouvelle fois organisé, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, un rallye découverte.
Le thème était, cette année, l'art et le divertissement.
Ce dimanche 22 septembre, le public a donc pu découvrir dans chaque commune un jeu plus ou moins connu, avec le soutien de certaines associations locales.
À Germond-Rouvre, ce fut une initiation au « T'as menti », jeu de répliques remis au goût du jour au Nombril du Monde de Pougne-Hérisson, où il faut parler patois, un peu, mais aussi se concentrer et avoir une certaine vivacité. Le but étant avant tout de déclencher des rigolades entre joueurs, ce qui a été le cas !

La journée s'est terminée par le spectacle de Jeff Magic dans la salle des fêtes, la météo nous ayant contraints à mettre à l'abri joueurs et spectateurs qui avaient bravé la pluie sans lâcher les bottes...

L'apéro binette

En mai dernier, sous un soleil de printemps, une vingtaine d'habitants se sont retrouvés dans le chemin des Senteurs au bout de l'allée des Ormeaux à Rouvre, pour un moment de convivialité et un temps de travail collectif qui a permis de désherber un morceau du chemin.

Cette petite matinée a permis de se rencontrer, mais également de partager des astuces sur le désherbage, le jardin et l'entretien des arbres fruitiers.

Autour d'un verre de l'amitié, des propositions des riverains ont émergé, comme celle de renouveler cette activité, plusieurs fois dans l'année, par quartier, afin de s'entraider entre voisins pour faire connaissance et partager un moment ensemble.

La houe communale du SECO a été présentée et a pu être testée. Si vous souhaitez emprunter cet outil, merci de contacter directement le SECO au 05.49.06.05.51.

Festival la 5ème saison et la bague d'influence

Goodbye Persil

Les 7 communes du nord de l'agglomération niortaise ont participé au festival communautaire « la 5ème saison ».
Cet événement fait la part belle aux arts de la rue et propose pendant les mois de mai et juin, dans les communes volontaires, des spectacles gratuits et accessibles.
À Germond-Rouvre, cette animation était associée au festival de théâtre Tous en Scène, co-organisé avec le CSC du Val d'Égray.
Le dimanche 10 mai en début d'après-midi, c'est près de 300 personnes qui ont pu assister, dans le jardin du prieuré, au spectacle de la Compagnie Joe Sature et ses joyeux osselets, « Autorisation de sortie ». Un moment très burlesque joué par quatre personnages loufoques, musiciens mais pas que.

Les applaudissements nourris du public, les mots de remerciements de la compagnie démontrent s'il le fallait encore que ces manifestations ont toute leur place dans nos villages et qu'il est nécessaire de les encourager encore et encore...
La commune de Germond-Rouvre participera à l'édition 2020 de « la 5ème saison ». Elle accueillera la fanfare Labulkrack le vendredi 8 mai ainsi que la compagnie L'arbre à Vache et son spectacle « Goodbye Persil » le dimanche 10 mai, toujours dans le cadre du festival Tous en Scène.

Parallèlement à ce festival, la quatrième édition du jeu d'investigation La bague d'influence, autour des 7 communes, a connu une plus faible participation que les autres années.

Pique-nique de quartier à Rouvre

Il faisait encore très chaud ce dernier samedi d'août quand les voisins de Rouvre et ses environs se sont réunis sous le préau de l'école pour saluer ensemble la fin de l'été... Que certains devaient prolonger ailleurs, car nous étions moins nombreux qu'à l'accoutumée...

Auparavant, on a fait une petite balade à deux jusqu'à Breilbon, les Moussandières et retour, causant de tout et de rien avant de rejoindre l'apéro partagé ; mais pas de jeux pour les autres dans la cour, surchauffée par le soleil...

Le petit verre était donc bienvenu ! Avant de partager gaiement salades gourmandes, petits plats, tartes et desserts étalés sur le buffet, jusqu'à la tombée de la nuit... Et les plus jeunes ont lancé la musique pour danser avant de se séparer...

On en a même oublié de prendre la photo-souvenir habituelle !?... Mais on y pensera en 2020, car rendez-vous est pris pour le samedi 29 août, même endroit, même heure, notez bien cette date !

Vie Associative

Une belle rencontre pour Activ'Assos

C'est l'assemblée générale, le jeudi 19 septembre, qui a donné le top de départ à la saison 2019-2020 pour Activ'Assos. Le chœur de l'Egray mené par Bénédicte Rousseau a accueilli de manière très agréable les participants donnant le « la » à la soirée. Il a été évoqué dans le bilan moral, la 30ème édition des Boucles de l'Egray et les soirées cabaret de février dernier, manifestations qui ont remporté un vif succès.

Le mois de septembre a vu repartir les activités régulières : gym volontaire, tennis de table, théâtre-jeunes, conversation anglaise, bridge, théâtre-adultes, pétanque, marche nordique, chant.

Des activités nouvelles ont vu le jour : yoga-famille et Beyblade (pour les enfants) animés par Gwenaëlle Morin au rythme d'une séance par mois, ainsi qu'un atelier hebdomadaire sur le travail de la voix, proposé par Bénédicte Rousseau.

Des ateliers ponctuels sont proposés :

• « une ruche dans mon jardin », proposé et animé par Michel Ricard, quelques séances à partir de décembre. On pourra y apprendre le fonctionnement d'une ruche, les différents types et éventuellement aller jusqu'à la confection d'un rucher associatif.

• une journée de créativité (déchirer, coller, écrire..) le samedi 23 novembre avec Nelly Rousseau-Amussat.

• des séances pour restaurer-décorer-habiller-transformer avec Sylvie Devers (Shabby's Déco),

En ce qui concerne les événements qui émaillent cette saison, il faut citer :

• la 31ème édition des Boucles de l'Egray, course en duo avec deux parcours -20km ou 7,7 km- et deux marches -8km ou 11 km-, qui a eu lieu le dimanche 6 octobre 2019.

• En novembre, Festisol (festival des solidarités qui commémorait cette année les 30 ans de la Déclaration des Droits de l'Enfant) à Germond-Rouvre, dans le cadre des cafés associatifs. Diverses actions en lien -entre autres- avec Amnesty International et Aide et Action : le 8 novembre à Germond-Rouvre, les 14 et 20 novembre 2019 à Niort.

• Le 8 décembre 2019, participation d'Activ'Assos aux côtés du CSC au Téléthon.

• « Le ravissement d'Adèle » pièce de théâtre sera présentée par la troupe les Feux de l'Egray les vendredi 31 janvier, samedi 1er et dimanche 2 février, puis vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 février 2020, à la salle culturelle de Germond.

• l'association participera activement au festival de théâtre Tous en Scène les 8-9-10 mai 2020.

Le conseil d'administration s'est enrichi de trois nouvelles personnes : Richard Autret, Nathalie Azzopardi et Laurence Couzin. Ils viennent compléter l'équipe en place : Véronique Artemon, Suzanne Autet, Vincent Blanco, Marie-Thérèse Bourgeais, Hélène Brenet, Martine Charenton, Elisabeth Frémine, Dominique Frémine, Olivier Fouillet, Jean-Marie Gabilly, Lou Puaud, Françoise Souguet et Monique Suire.

Présidente : Véronique Artemon
Vice-présidente : Monique Suire
Trésorier : Dominique Frémine
Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Bourgeais
Secrétaire : Martine Charenton
Secrétaire adjointe : Elisabeth Frémine

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse ***activassos@gmail.com*** ou rendez-vous sur : **activ-assos-germond-rouvre.blogspot.com**

Activ'Assos tient à remercier chaleureusement la municipalité de Germond-Rouvre qui a toujours su accompagner nos projets, en faciliter la réalisation, prêter une oreille attentive à nos besoins.

Vie Associative

Les Amis de la Vallée de l'Egray

L'AVE est une association locale de défense de l'environnement.

Dans notre objectif de vigilance et d'information des habitants du Val d'Egray concernant notre environnement, nous souhaitons partager avec vous certaines de nos actions :

visite de la carrière des Rochards.

Compte-rendu de l'Instance de Concertation de la carrière des Rochards du 17 juillet 2019 :

Un représentant du GODS (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres) est venu présenter le projet « Oiseaux des carrières » : réalisation d'inventaires et de suivis, sensibilisation des carriers et des propriétaires (savoir comment accueillir l'espèce, faciliter la cohabitation et favoriser l'accueil), proposition d'actions en faveur de l'avifaune, communication auprès de la population (exposition, animation). Un couple de faucon pèlerin et leurs trois poussins ont été observés sur les parois. Ce rapace a une grande capacité d'adaptation.

M. Loïc Perret de la société CMGO (Carrières et Matériaux du Grand Ouest) nous a présenté le bilan d'activité de la carrière des Rochards : pour 2018, la production était de 141 000 tonnes et les ventes de 121 000 tonnes.

Le dernier tir de mine a découvert une veine de matériaux altérés qui ne sont pas commercialisables. C'est la raison pour laquelle la C.G.M.O ne donnera pas suite à la demande d'augmentation du temps de concassage et de stockage de déchets inertes.

Le bilan environnemental (eau, poussières, bruit) est conforme à l'arrêté préfectoral. Les analyses vibratoires des tirs de mine sont également conformes.

L'AVE reçoit la veille ou le jour même l'avis de tir de mine par courriel. Si vous désirez également être destinataire de cette information et si vous constatez une anomalie lors d'un tir de mine, n'hésitez pas à nous le faire savoir par courriel ou téléphone en nous précisant bien la date, le lieu du ressenti et les motifs.

Le nombre de camions de plus de 19 tonnes de PTAC sortant de la carrière est dorénavant limité à 45 par jour et à 600 par mois. Un dépassement est constaté pour le mois de mars (47).

U.L.D.S. : un courrier du gérant (SOFIVO) nous informe des actions réalisées (modification des rapports de poulies sur les pompes du surpresseur, réparation d'un motoréducteur, amélioration du suivi des rejets en sortie d'usine, curage d'un bassin de lagunage, remise en service d'aérateurs, réparation du système d'aération du bassin n°1, refonte du plan d'analyses internes sur les différents bassins). Pour l'ensemble, ils constatent une nette amélioration dans la performance de leur traitement des eaux usées.

Les travaux de remplacement des chaudières et de passage au gaz avancent comme prévus. Le bâtiment se termine et la mise en place des chaudières une à une dans la nouvelle chaufferie est faite.

Notre assemblée générale s'est déroulée le vendredi 8 février au café associatif.

Dans le rapport moral, deux sujets d'actualités liés à l'environnement ont été évoqués : l'une des raisons du mouvement des gilets jaunes (la problématique du déplacement des citoyens (pétrole, coût, carburant sans G.E.S (Gaz à Effet de Serre), écologique (le véhicule électrique donc dépendant du nucléaire n'a jamais été écologique !) et le projet des bassines.

Dans le rapport d'activité, il a bien sûr été question de la carrière des Rochards, l'usine de tri mécano-biologique du SMITED de Champdeniers, l'entretien et la disparition des haies.

L'ensemble des membres de l'association s'oppose au protocole de construction de bassines, l'argent public est destiné à une poignée d'agriculteurs et il n'y aucune certitude quant à l'évolution d'une agriculture respectueuse de la biodiversité (eau, sols, faune, flore).

C'est pourquoi, il a été décidé de ne plus adhérer à D.S.N.E (Deux-Sèvres Nature Environnement) qui l'a signé. Nous avons opté pour Nature Environnement 17 qui s'y oppose farouchement.

Dans le rapport financier, le résultat de l'exercice 2018 est bénéficiaire (+10€) et le solde reste positif.

Le vote des trois rapports est favorable à l'unanimité.

Vie Associative

Café associatif : vendredi 10 janvier, le thème de la soirée n'est pas encore décidé.

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 17 janvier, à 18h30 ; elle sera suivie d'une collation. Venez nombreux !

Courriel : *avegray79@gmail.com*

Comité des fêtes

La soirée « Soupes/Crêpes/Jeux » a fêté ses 20 ans.

A ce rendez-vous de début d'année, nombreux sont ceux qui se sont déplacés pour découvrir la vingtaine de soupes concoctées par les participants. Chacun échangeant sa recette. Les compositions les plus surprenantes sont offertes aux gourmands.

Après la dégustation, enfants et adultes s'adonnent aux jeux de société tout en savourant les crêpes natures ou flambées préparées par les bénévoles.

A ce jour, aucune date n'est arrêtée pour 2020.

Nos marchés des trois Villages se sont déroulés les deuxième vendredi de chaque mois, d'avril à septembre. Les habitués ont été fidèles au rendez-vous, tant pour faire leurs emplettes auprès des quelques commerçants encore présents que pour discuter, plaisanter, échanger autour du verre de l'amitié servi par la buvette du Comité. Malheureusement, nous devons nous plier à la dure réalité de la baisse du nombre des commerçants…

Le forum des associations a clôturé cette saison.. Et chacun a pu se retrouver autour d'un repas convivial préparé par « Les Délices de Cassandra », traiteur à domicile installée à Ste-Ouenne.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles et la Municipalité qui ont participé et permis la bonne réalisation de ces activités.

Les animations des Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque, dans l'enceinte de l'école à Rouvre, est **ouverte à tous, le mercredi de 16 à 18h et le samedi de 10h à midi.** L'adhésion est gratuite jusqu'à 18 ans, elle est de 5 euros pour les adultes, pour un an, à partir de la date d'inscription.

Neuf bénévoles vous y accueillent : I. Aubian, H. Brenet, M-A. Charruaud, G. Goguet, C. Epoulet, L. Gauthier, M-L. Lemétayer, M. Mathis et C. Nigot.

Nous y rencontrons les enfants de l'école tous les mercredis matin, en alternance les maternelles et les primaires. Ce jour-là, les enfants empruntent un livre qu'ils pourront lire chez eux.

Les trois boîtes à livres qui ont été installées depuis deux ans Place de la Pompe à Rouvre, à l'arrêt de bus à la Barre et Place St-Médard à Germond fonctionnent bien. Vous pouvez prendre un livre de votre choix et le remplacer. N'hésitez-pas à les utiliser et à en prendre soin.

L'exposition "la Chapelle aux Talents" que nous avons réalisée pour la troisième fois à la chapelle St-Aubin de Rouvre, a vu le nombre de ses visiteurs en augmentation. 150 personnes se sont déplacées pour découvrir les talents de la commune, ce qui nous incite à poursuivre cette manifestation en 2020.

Nous avons proposé en 2019 et renouvelons en janvier 2020 la "Nuit de la Lecture" : à 19h, contes pour les enfants et à partir de 20h30, lecture partagée pour les adultes.

Un comité de lecture se met en place de mai à octobre, en lien avec le festival des Littératures Européennes de Cognac, qui accueillait en 2019 les littératures néerlandaises. Faites-vous connaître si cela vous intéresse. Vous pourrez retrouver les livres lus lors de votre prochain passage.

Un journaliste est venu animer un atelier d'écriture en juin à l'occasion de "La 5ème saison", festival de la CAN. Nous renouvellerons l'expérience cette année.

L'ASSEMBLEE GENERALE aura lieu le 22 janvier à 18h30. Prenez date !

La bibliothèque continue de vivre si les lecteurs se déplacent. Nous vous attendons donc nombreux dans ce lieu.

Contacts : M-A. CHARRUAUD : 05 49 25 77 46 ou bibliothèque.germond-rouvre@orange.fr

Vie Associative

ACCA Association Communale de Chasse Agréée

Modification du conseil d'administration

Par suite de la démission de deux membres du conseil d'administration un appel à candidature a été lancé aux participants à l'assemblée générale du 4 juillet 2019 pour pourvoir les deux postes vacants.

David Bon et Hervé Blais se sont portés candidats et ont été élus.

La composition du nouveau conseil d'administration est la suivante :

Président Michel Boutineau, vice président Christophe Élie, trésorier Christian Seguin, secrétaire Claude Gazeau, autres membres, David Bon, Hervé Blais, Stéphane Beaufreton, Pascal Moreau.

Mesures de sécurité

Afin de sécuriser les tirs lors des battues gros gibiers, un nouveau programme d'installation de miradors va être mis en œuvre en 2019 /2020. Quatre nouveaux ouvrages vont être construits ce qui portera à 17 le nombre d'implantations sur le territoire de l'Acca.

Repas des chasseurs

C'est le 7 mars 2020 que l'Acca organise son traditionnel repas des chasseurs au cours duquel les participants dégustent avec appétit pâté de chevreuil et civet de sanglier. Ce repas est ouvert à tous.

Pour les inscriptions, téléphoner à Christophe Elie 0684043392

Le secrétaire
Claude Gazeau

Gym

L'association **Gym'2'Saivres** propose des cours sport-santé.

Bons pour le corps et l'esprit, ils permettent de libérer les tensions de tous les jours, l'éducatrice est là pour vous guider et vous faire progresser.

Dans une ambiance chaleureuse.

A la portée de tous, recommandés par les kinésithérapeutes et les médecins.

Venez nous rejoindre !

PILATES

Mardi de 11 à 12h : salle des fêtes à Germond

Mercredi de 17 à 18h et 18 à 19h : salle de motricité de l'école à Rouvre

Les séances sont encadrées par Lydie, éducatrice sportive diplômée.

Renseignements : 06 13 21 63 98

Mail : gymvolontaire-079153@epgv.fr

STRETCHING

Vendredi de 10h45 à 11h45 : salle des fêtes à Germond

Mardi de 10 à 11h : salle des fêtes à Germond

Mercredi de 11 à 12h : salle des fêtes à Germond

CARDIO

Mercredi de 10 à 11h : salle des fêtes à Germond

Vie Associative

Quelques mots du Collectif-Solidarité de Germond-Rouvre

À la suite de plusieurs réunions en 2016, un groupe d'une quarantaine de personnes, soutenues par la municipalité, se constituait pour manifester son désir d'accueil envers une famille de réfugiés.

À partir du début 2017, nous avons travaillé avec l'association Aurore (association qui accompagne des familles réinstallées en France par le biais du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés et de l'OFPRA) pour nous aider dans les diverses démarches.

C'est ainsi qu'en mai 2017 sont arrivés, après 4 années d'exil en Turquie, Walid et Fatima Sheikho et leurs 3 enfants, Kurdes venus de Syrie. Après avoir aménagé l'appartement qui allait leur être alloué, les différents membres du Collectif-Solidarité se sont répartis les aides à leur apporter dans les démarches administratives, l'apprentissage de la langue, les déplacements vers les cours de français dispensés à la Mothe-St-Héray, les relations avec le Collège pour Eznar âgé de 15 ans, les courses à Super U, les rendez-vous médicaux… En février 2018, la famille est allée s'installer à Niort. Zahida, l'aînée de la fratrie, est maintenant mariée, maman de deux petits garçons et vit en Allemagne. Mohammad, 18 ans à son arrivée en France, travaille comme cuisinier, il a obtenu un CDI. Eznar, quant à lui, est au lycée. Certains d'entre nous sont toujours en relation avec la famille.

Mohamad et Sahar Chandokh et leurs 5 garçons, Omar, Omran, Hamzah, Yakoub et Mahmoud ont succédé à la famille Sheikho en juin 2018. Originaires de Homs en Syrie, ils ont fui la guerre, leur maison détruite et gagné le Liban où ils sont restés cinq ans avant d'arriver à Germond-Rouvre. Comme l'autre famille, personne ne parlait français (ni anglais) à l'arrivée en France. On mesure maintenant les progrès accomplis, les enfants ayant une assez bonne maîtrise de la langue. Omar est au CFA de Parthenay, Omran et Hamzah au collège de Champdeniers, Yakoub et Mahmoud à l'école de Germond-Rouvre. Ils gagnent tous en autonomie même s'il faut continuer à les soutenir dans certaines démarches.

Nous sommes une vingtaine de personnes toujours impliquées dans ce collectif, fières d'en faire partie, fières d'aider ces gens qui ont tout perdu dans leur pays, laissant derrière eux famille, amis et travail.

Un immense merci à la municipalité de Germond-Rouvre de nous avoir complètement soutenus dans cette démarche d'accueil et de solidarité.

Nous souhaitons vivement continuer à VIVRE ainsi.

Amicale des donneurs de sang

Collectes de sang 2020

Mercredi 8 janvier: salle des fêtes de Champdeniers, de 16h30 à 19h30
Mercredi 22 avril : salle des fêtes de Champdeniers, de 16h30 à 19h30
Mercredi 22 juillet : salle des fêtes de Cours, de 16h30 à 19h30
Mercredi 7 octobre: salle des fêtes de Cours, de 16h30 à 19h30
Mercredi 30 décembre : salle des fêtes de Champdeniers, de 16h30 à 19h30

Venez nombreux pour donner votre sang.
Jeunes, actifs, retraités, venez signifier votre envie d'agir par cet acte solidaire et humanitaire.

Centre Socio-Culturel du Val d'Egray

Le Centre Socio-culturel du Val d'Egray est une association ouverte à tous, où l'on peut venir s'informer sur tout ce qui concerne la vie sociale, culturelle, éducative et associative du Val d'Egray. On peut également venir au CSC pour pratiquer une activité (vous pouvez trouver notre plaquette au CSC) ou emmener son enfant sur les différents accueils proposés : Accueil de Loisirs, Halte-Garderie, Relais Assistantes Maternelles, etc… Mais le CSC, c'est aussi un lieu de proximité où l'on peut participer, s'engager avec d'autres bénévoles dans l'élaboration de projets et d'actions pour les habitants du Val d'Egray.

Horaires à l'accueil du CSC :
L'accueil du CSC est ouvert :

Périodes scolaires :
- Mardi : de 9h à 10h30 et de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h
- Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
- Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Périodes de vacances :
- Du mardi au vendredi de 9h à 12h30

Halte-Garderie Les Bootchoos :
La Halte-Garderie est ouverte les :
- Mardi de 8h30 à 18h
- Jeudi de 8h30 à 18h.
- Vendredi de 8h30 à 18h

Cet espace permet aux enfants de découvrir le monde qui les entoure par des activités d'éveil, de jeux et de temps de vie collectifs. C'est aussi un lieu d'accueil et de socialisation, destiné aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans.

- L'accueil des enfants se fait de manière occasionnelle pour une heure au minimum ou pour la journée complète.
- Trois professionnelles sont chargées de l'accueil et de l'animation
- Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles.

Le Relais Assistantes Maternelles :
Le relais Petite Enfance est un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'animation en direction des assistantes maternelles ainsi que toutes les personnes concernées par l'accueil des jeunes enfants (garde à domicile).
Le RAM c'est aussi des permanences d'accueil, des réunions d'information, des activités d'éveil, tous les lundis de 9h30 à 11h30 à Champdeniers.

Accueil de Loisirs enfants (3/12 ans)

- **Accueil de loisirs du mercredi à Sainte-Ouenne :**

Vous pouvez inscrire vos enfants quelle que soit votre commune d'habitation. Les tarifs sont calculés en fonction des ressources des familles.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

- **Accueil de loisirs des vacances à Champdeniers :**

Comme chaque année, le CSC va proposer un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de février, avril, octobre et juillet jusqu'à mi-août.
Les Accueils de Loisirs sont ouverts aux enfants de 3 à 12 ans. Un programme d'activités vous sera distribué par les écoles pour chaque période.

Accueil de loisirs jeunes (Collégiens)
Le Centre Socio Culturel organise un accueil de jeunes pour tous les collégiens de Champdeniers à chaque période de vacances scolaires (hors Noel). L'accueil se déroule dans le hall du CSC, tous les après-midi et l'inscription se fait à la semaine. Une navette est proposée aux familles qui ont des difficultés de transport. Le prix est de 15 euros la semaine + l'adhésion au Centre Socio-Culturel.

La Pause Cartable : accompagnement à la scolarité
Une équipe de bénévoles du Centre Socio-Culturel accompagne les enfants dans des actions visant à leur offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont ils ont besoin pour retrouver confiance en eux et en l'école. Une fois par semaine, avec le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), l'enfant va faire autre chose dans un autre lieu. Il pourra tisser des liens avec les bénévoles et les autres enfants. Le projet est construit avec lui et ses parents et conduit sur l'année.

Nous recherchons des bénévoles qui souhaitent participer à la Pause Cartable, le soir après la classe entre 16h30 et 18h. Vous êtes intéressés, pour cela contacter le CSC.

Après-midi jeux en famille :
Durant l'hiver, des bénévoles organisent des dimanches et mercredis après-midi jeux en famille de 15h à 18h dans différentes communes du Val d'Egray. Les prochaines rencontres jeux auront lieu :

Les dimanches 19 janvier et 16 février 2020

Vie Associative

Le Chat Perché :
Prenez un temps privilégié avec vos enfants de moins de 6 ans. Le Chat Perché est un lieu d'accueil et d'échanges pour les familles et c'est aussi un espace de socialisation pour les enfants. Ce temps de partage se déroule dans un espace ludique et convivial, au Centre SocioCulturel.
"Vous arrivez quand vous voulez, vous restez le temps que vous voulez et vous revenez quand vous voulez."
Le lieu gratuit est ouvert **le mercredi de 9h30 à 11h30, sauf pendant les vacances scolaires.**

Bien Vieillir Ensemble en Val d'Egray

Appel à bénévoles pour Bien Vieillir Ensemble au CSC du Val d'Egray

Vous êtes en activité ou à la retraite et vous souhaitez consacrer un peu de votre temps aux aînés de votre canton, de votre commune… Venez rejoindre les bénévoles du Centre Socio Culturel du Val d'Egray. Depuis mars 2014, le groupe *Bien Vieillir Ensemble*, constitué d'une douzaine de personnes, se réunit une fois par mois afin de réfléchir sur les actions à mener auprès des seniors. **Réduire l'isolement et créer du lien** telle est la mission qu'ils se sont fixés. Ces objectifs se concrétisent par le biais de visites, seul ou à deux, à domicile. De même par l'organisation d'après-midi cinéma, de collectage pour des expositions (*Nos seniors ont du talent* (2014) *Tranches de vies* (2015) *Seniors et gourmands* (2016), *Sur les bancs de l'école* (2018), de café seniors au CSC, temps de discussions autour de l'actualité. Chacun peut, à son rythme et selon ses disponibilités, y trouver sa place. Une formation à l'écoute est proposée aux bénévoles.

Depuis avril 2019, le groupe a mis en place un réseau **de transport solidaire**. Pas moins de 30 bénévoles se sont engagés afin d'emmener ceux qui ne peuvent se déplacer pour les courses, les visites, les activités proposées au CSC. Pour tout renseignement, appeler le 05 49 25 62 27 le mardi après-midi et le vendredi matin.

Depuis la rentrée, un espace jeux de société a été créé à l'attention des retraités. Il a lieu au CSC, deux fois par mois. On y joue, on y cause et ça se termine à chaque fois par un petit-gâteau/café.

Vous êtes intéressé pour devenir bénévole, contactez Claudy Guérin, au CSC du Val d'Egray Place Porte Saint-Antoine à Champdeniers 79220, au 05 49 25 62 27 ou par courriel à bienvieillir.valdegray@csc79.org

Festival Tous En Scène : 11e édition

Pour cette édition qui aura lieu du 8 au 10 mai 2020
A Germond-Rouvre

Nous recherchons de nouveaux bénévoles alors, si vous souhaitez participer à l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter au CSC. : 05.49.25.62.27

Venez découvrir notre site Internet : http://valdegray.csc79.org

Pour tout renseignement, vous pouvez venir au CSC, Place Porte St Antoine à Champdeniers ou téléphoner au 05.49.25.62.27 ou encore envoyer un mail à : contact.valdegray@csc79.org

L'assemblée générale du Centre Socio Culturel du Val d'Egray :

Mercredi 25 mars à 19h à la Salle des fêtes à Champdeniers.

Vie Associative

Tous en scène

Carabosse, Rachid Bouali, La fanfare L'étrange Gonzo, Joe Sature et les autres… Après avoir fêté dignement la dixième édition en 2019, le festival prépare le festival 2020.

Il se déroulera du 8 au 10 mai 2020.

On y attend Jérôme Rouger et son spectacle « *Plaire* » qui connait un beau succès dans tous les théâtres de France. Jérôme est un habitué du festival, il avait joué pour la toute première édition en 2010 « *Je me souviens* ».

La programmation est en cours. Elle sera riche en découvertes pour les curieux avec des spectacles drôles ou engagés (ou les deux), sans oublier la musique parmi les ingrédients.

Et on comptera toujours sur la participation des troupes amateurs de proximité (jeunes et adultes).

Comme d'habitude aussi, les enfants des écoles du Val d'Égray seront accueillis en spectateurs en herbe pour des séances scolaires.

Ce festival a pris ses marques depuis plus de 10 ans. Le public est au rendez-vous et s'élargit. Les habitants de la commune, du canton et même au-delà..., participent, soit en spectateur soit en tant que bénévole dans l'organisation.

Les jeunes y sont de plus en plus présents.

Un moment très attendu de la vie et de la vivacité de notre territoire rural.

Portrait

Des passionnés de deux roues à petites cylindrées

Quatre parents d'élèves de l'école de Germond-Rouvre devenus copains ont participé au championnat du « *Trophée Grand Ouest endurance mobylette* ».

L'idée de constituer une équipe est née lors du repas de la fête des écoles 2018, où les quatre papas ont sympathisé : Adrien Butel, Pascal Legrix, Dany Gauduchon et David Neau.
La Team GR numéro 182, est née début 2019, avec une machine MBK 51 49cc préparée par Adrien.

Au cours de cette première saison, ils ont participé en relais à 3 courses d'endurance. La première s'est tenue dans la Creuse à Moutier-Malcard sur une durée de 6 heures. Malgré un souci mécanique aux essais, ils terminent 3ème de leur catégorie (Mob Production Améliorée). S'ensuivit une deuxième compétition de 10 heures en semi-nocturne à Saint-Christophe-sur-Roc avec une 4ème place. Puis la saison s'est achevée avec une nouvelle course de 10 heures en semi-nocturne à La Boissière-en-Gâtine avec une 2ème place.

Plus motivés que jamais, ils poursuivent plein gaz l'aventure pour la saison 2020.

Beaucoup d'émotions et de frissons en perspective !

Page pratique

Assistantes maternelles agréées

Madame DONGHI Muriel - 108 route de l'Egray à Germond..... 05.49.04.07.57

Madame MERESSE Amélie - 158 route de l'Egray à Germond 09.84.15.12.10

Madame BOSSELUT Stéphanie - Chemin des Albetières à Rouvre..... 05.49.17.18.19

Madame MOREAU Delphine - 25 rue des Jardins à Rouvre..... 05.49.05.81.60

Madame MORICHON Lucille - 23 rue de la Merlandrie à Rouvre..... 06.37.46.31.15

Madame RICHARD Brigitte - 18 Cité des Fougères à Rouvre 05.49.25.57.96

Madame SUIRE Yane - 10 rue du Pin à Rouvre..... 05.49.25.74.35

Madame WESTBROOK Fanny - 6 Cité des Fougères à Rouvre..... 05.49.05.43.17

Tarif La Communale

	week-end du samedi 10h au lundi 9h et jours fériés
Caution de garantie : Résidents commune	500 €
Résidents hors commune	1000 €

Résidents de la Commune	
Salle seule	45 €

Résidents et associations hors Commune	
Salle seule	90 €

AUTRES PRESTATIONS	
Cuisine	25 €
Chauffage	15 €
Demi-journée supplémentaire (a)	10 €
Réunion d'entreprises, personnes morales entre 9h et 18h (jour de semaine)	30 €
Cuisine pour la même période	5 €
Réunion courte durée entre 9h et 18h (b)	GRATUIT
Vaisselle pour 1 couvert (c)	0,80 €
Ménage si celui-ci a été mal ou pas fait	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT
Vaisselle et matériel cassés ou disparus, détérioration...	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT

(a) Demi- journée supplémentaire = la veille à partir de 18h00

(b) Réunion courte durée = par des particuliers pour une période très courte de 1h00 à 2h30 (ex: regroupement famille/amis après des obsèques,…)

(c) Vaisselle pour 1 couvert = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied, 1 tasse à café.

Tarif Salle culturelle

	week-end (du samedi 10h au lundi 9h)	semaine (lundi au vendredi) 9h -18h
Caution de garantie : Résidents commune	600 €	600 €
Résidents hors commune	1000 €	1000 €

Résidents de la Commune		
Hall seul	NON	30 €
Salle	200 €	140 €

Résidents et associations hors Commune		
Hall seul	NON	50 €
Salle	300 €	180 €

AUTRES PRESTATIONS		
Cuisine	100 €	70 €
Chauffage	50 €	30 €
Vidéo Projection + Son conférence	50 €	30 €
Vaisselle pour 1 couvert (a)	0,80 €	0,80 €
Ménage si celui-ci a été mal ou n'est pas fait	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT	
Vaisselle et matériel cassé ou disparu, détérioration	SELON FACTURE DE REMISE EN ETAT	
Demi-journée supplémentaire au W.E, la veille à partir de 14h	70 €	NON
Demi-journée supplémentaire au WE, la veille à partir de 18h	30 €	NON
Réunion courte durée = par des particuliers pour une période très courte de 1h à 2h30 (ex : regroupement famille/amis après des obsèques,...)		GRATUIT

a) Vaisselle pour 1 couvert = assiette plate grande et moyenne, cuillère à soupe, fourchette, couteau, cuillère à café, 2 verres à pied, 1 tasse à café

Des dates à retenir sur votre agenda

▸ 10 Janvier, Café associatif
Animation proposée par
les Amis de la Vallée de l'Egray

▸ 17 Janvier, Café associatif
AG Les Amis de la Vallée de l'Egray

▸ 17 Janvier, Bibliothèque
Les nuits de la lecture

▸ 18 Janvier, Salle des fêtes
Vœux du maire

▸ 22 Janvier, 18h30, Bibliothèque
AG Les Amis de la Bibliothèque

▸ 31 Janvier, 1er et 2 Février, Salle des fêtes
Théâtre Activ'Assos

▸ 7, 8, 9 Février, Salle des fêtes
Théâtre Activ'Assos

▸ 7 Mars, Salle des fêtes
Repas de l'ACCA

▸ 15 Mars
1er tour des élections municipales

▸ 11 Avril, La Communale
Théâtre de la jeune troupe Graine de Folie
d'Activ'Assos

▸ 19 Avril, Dans les rues de Germond
Vide-grenier de l'APE

▸ 8, 9, 10 Mai, Salle des fêtes, La Communale
Festival de théâtre Tous en Scène

▸ Du 20 au 28 Juin, Chapelle Saint-Aubin, Rouvre
Exposition proposée par
les Amis de la Bibliothèque

▸ 29 Août, Ecole de Rouvre
Fête des voisins

Le courrier des lecteurs

Le bulletin municipal paraît deux fois par an, en janvier et en juillet. Ses colonnes sont ouvertes aux habitants, usagers, associations de la commune de Germond-Rouvre.

Si vous souhaitez nous proposer vos écrits poétiques, vos coups de gueule (tout en respectant les personnes), vos informations, des connaissances historiques qui peuvent intéresser vos concitoyens, vous pouvez les envoyer par courriel à : mairie@germond-rouvre.fr, ou par courrier au secrétariat de la mairie, au moins un mois avant la parution, en précisant que votre écrit est destiné au bulletin.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi ..... de 15 h à 17 h
- Le samedi ..... de 9 h 30 à 11 h 45
- Une permanence est assurée par le Maire ou ses adjoints le samedi de 10 h à 11 h 45.

MAIRIE

1 rue du Relais - 79220 Germond-Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

Courriel : mairie.germond-rouvre@wanadoo.fr • http://www.germond-rouvre.fr